



District de Maine et Loire de Football

COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES

PROCES VERBAL N° 01 – SAISON 2026/2027

Réunion du :	03/09/2026
Présidence :	HERAUD Myriam
Présent(s) :	AUBERT Carole, BELY Vincent, BLANCHET Alain
Assiste :	ROBERT Delphine
Excusé(s) :	GASTINEAU Jack

1. Délégués représentant les clubs de District à l'AG LFPL

Suite à la démission de Serge DEVID (Membre du club de St Barthélémy d'Anjou Foot dont l'équipe fanion a été promue au niveau régional), une élection d'1 délégué titulaire aura lieu lors de l'Assemblée Générale du District du vendredi 25 septembre 2026.

Afin de pallier l'absence éventuelle de certains délégués titulaires lors des AG LFPL, 7 postes de délégués suppléants ont été ouverts.

Ceux-ci seront élus pour la mandature, soit jusqu'au 30 juin 2028.

Un appel à candidature avait été lancé le 21 mai dernier pour candidater avant le 24 août 2026 à minuit.

La Commission prend connaissance des 3 candidatures reçues :

NOM-Prénom	Club	Date de réception de candidature
NDAKA Ibrahima	Angers Mayotte CS	25.05.2026
PAPIN Jean-Michel	St Germain Val de Moine FC	02.07.2026
GUERIN François	Varennes Villebernier ES	02.07.2026

Après vérification, la Commission valide les candidatures ci-dessus.

La commission rappelle que le jour du vote, la présentation de la licence 2026/2027 (papier ou numérique) sera exigée au moment du pointage.

Par ailleurs, en cas d'absence du président du club, son représentant devra être muni d'un pouvoir signé du président.

En l'absence de ces documents, le boîtier de vote ne sera pas remis au représentant du club.

2. Modalités de vote

Modalités des votes (Article 12.1.1 des Statuts de la L.F.P.L.)

« Le système en vigueur pour déterminer les délégués et les suppléants est celui de l'ordre d'arrivée. Les candidats n'indiquent pas s'ils se présentent en qualité de délégué ou en qualité de suppléant : c'est le nombre de voix recueillies par chaque candidat qui détermine si celui-ci est délégué ou suppléant, étant entendu que les personnes recueillant le plus grand nombre de voix sont élues en tant que délégué, les suivantes étant alors élues en tant que suppléant. »

Ce qui représente 7 délégués titulaires en Maine et Loire (et donc 2 suppléants).

1 vote par candidat : les 3 votes seront successifs et les résultats affichés simultanément à l'issue des 3 votes.

3. Divers

- Myriam HERAUD, Présidente de la CSOE, prendra la parole préalablement au vote des délégués et à l'issue pour l'annonce des résultats.
- Les membres de la commission (Myriam HERAUD, Alain BLANCHET, Vincent BELY et Jack GASTINEAU) seront présents dans la salle de pointage pour veiller au contrôle des pièces obligatoires.
- **Accueil des candidats**
Les 3 candidats seront invités à se présenter à la table de pointage afin d'être accueillis par les membres de la CDSOE.
- **Présentation des candidats**
Sur le diaporama : nom, prénom, club, fonction au club et photo.
Présentation succincte des candidats à définir avec le Bureau.

La Présidente	Le Secrétaire de Séance
Mme HERAUD Myriam	Mme ROBERT Delphine